

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 8 (1932-1933)
Heft: 6

Artikel: Un peu d'histoire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tions est suffisante pour les distances qui entrent en ligne de compte dans le rayon d'un corps d'armée.

La *station radio roulante légère*, pour émission et réception, est remorquée dans la règle par un camion lourd. Tous les appareils, y compris la dynamo avec le moteur à benzine, sont placés dans une voiture composée d'un avant-train et d'un arrière-train. Sur ce dernier se trouve le mât qui peut être dressé à l'aide d'un petit treuil. Ce mât supporte l'antenne en « parapluie » et son contrepoids. La portée de cette station est grande : elle permet d'établir par exemple une communication du Plateau en Valais par-dessus les Alpes.

La *station radio roulante lourde* est notre station mobile la plus puissante. Elle peut en effet franchir toutes les distances qui se présentent en Suisse. Quelques-unes de ces stations sont montées sur des camions-automobiles modernes à six roues. Pendant les exercices de nos états-majors supérieurs, au Tessin en 1923, une de ces stations fut installée à Bellinzone comme station centrale ; elle assura un service ininterrompu pendant plus de 10 jours. Le temps de mise en station ou de re-pleinement comporte environ 45 minutes.

Les *stations réceptrices de l'artillerie* enfin peuvent aussi être transportées par des bêtes de somme ou à dos d'hommes. Dans la règle, ces stations sont véhiculées avec le personnel nécessaire au moyen de camions légers et peuvent se déplacer ainsi rapidement avec les états-majors dont elles dépendent. Tout le matériel de radio nécessaire à notre armée est fabriqué en Suisse. Pour des buts spéciaux, pour les transmissions entre l'infanterie et l'artillerie notamment, nous aurions encore besoin d'une petite station très légère et facile à porter. Des essais ont été entrepris déjà, mais ils ne sont pas encore terminés.

Généralités.

En temps de guerre, il est aisé de supposer qu'il nous serait très difficile d'établir des liaisons téléphoniques militaires sur de grandes distances. La liaison serait donc assurée principalement par la radiotélégraphie qui est bien le seul moyen suffisant et sûr. Le rôle de la radio est d'assurer la liaison entre deux états-majors séparés par l'ennemi, ou par des zones battues par le feu de l'adversaire, ou encore par des obstacles naturels infranchissables. La radio présente naturellement quelques désavantages, comme chaque moyen de transmission technique ; mais ceux-ci peuvent être réduits à un minimum par un emploi judicieux des stations. Les appareils sont délicats, difficiles à réparer en campagne ; les réparations demandent du temps et des connaissances techniques approfondies. Le rendement de la radio est, en toute première ligne, fonction de l'habileté du personnel. Celui-ci doit être instruit soigneusement, tout spécialement les télégraphistes, les chiffreurs et les réparateurs qui doivent posséder des connaissances très complètes.

En résumé, l'organisation actuelle de nos radiotélégraphistes, dans le cadre de notre armée, est fort intéressante. Il s'agit là d'une troupe spéciale, dont la mission est particulièrement importante, et qui gagnera encore de valeur d'année en année. Soulignons, en terminant, les beaux résultats acquis par cette troupe d'élite. (*La Patrie Suisse.*)

Ernst Naef.

Un peu d'histoire

L'infanterie allemande pendant la Guerre de Trente ans

L'unité tactique de l'infanterie était la compagnie, de 120 à 150 hommes environ ; 10 compagnies, soit 1200 à 1500 hommes, formaient le régiment. Les compagnies

se composaient, en nombre à peu près égal, de piquiers et de mousquetaires. Le fantassin moderne, avec le fusil-baïonnette, est à la fois l'un et l'autre ; alors, ils combattaient côte à côte, l'un étant l'attaque, l'autre la défense.

L'« homme de pied » était vêtu d'une large culotte, d'un justaucorps à manches bouffantes serré à la taille par une ceinture, et quelquefois d'un grand chapeau de feutre aux bords rabattus. Le chapeau était le plus souvent remplacé par l'armet ou pot-en-tête, casque en fer, à pointe, attaché sous le menton avec des courroies garnies de fer. La poitrine était protégée par la demi-cuirasse, ou plastron sans dossière, à l'épreuve de l'arquebuse ; les épaules, par une collerette de fer, le hausse-col, le gorgerin ou la gorgerette ; les bras, par les brassards ; le ventre, par une sorte de tablier de fer, le hoqueton ou la tassette.

L'arme du piquier était la pique en bois de chêne ou de frêne, longue de quinze à dix-huit pieds, ferrée à son extrémité inférieure pour pouvoir être fichée en terre, et garnie à l'autre extrémité d'une pointe de fer, large d'un pouce et tranchante des deux côtés. Le maniement de cette arme encombrante ne demandait pas moins de vingt et un temps. Au côté gauche, le piquier portait une assez longue épée ou rapière, qui lui permettait de frapper, de piquer ou de couper. Quand ils allaient être attaqués par de la cavalerie, les piquiers prenaient position de combat, le pied gauche en avant ; de la main gauche, ils tenaient la lance en arrêt, son extrémité inférieure appuyée sur le pied droit, et, de la main droite, la rapière prête à frapper.

L'arme offensive du mousquetaire était le mousquet à mèche, long de cinq pieds, si pesant qu'on ne pouvait mettre en joue sans une « fourchette » de fer emmanchée à un bâton de quatre pieds qu'on fichait en terre ; si par malheur le terrain était trop dur pour qu'on pût planter la fourchette, le tir devenait impossible. La charge du mousquet, fort compliquée, ne comptait pas moins de quatre-vingt-dix-neuf temps. Les mousquetaires ne conquirent pas longtemps l'usage des cartouches, c'est-à-dire des charges de poudre toutes prêtes. Chacun d'eux portait une bandoulière de cuir, de gauche à droite, large de quatre pouces, à laquelle étaient suspendus onze dés ou petites boîtes de bois ou fer-blanc, munis de couvercles ; l'un des dés renfermait la poudre pour le bassinet, les dix autres contenaient autant de charges de poudre. Au bas de la bandoulière pendait un sac à balles et la « flasque » ou poire à poudre, où le mousquetaire puisait avec la main pour garnir les dés. Pour charger, il versait dans le canon du mousquet un dé de poudre ; il y introduisait une balle, en moyenne de 8 ou 10 à la livre, en l'enfonçant avec une baguette ; puis il versait un peu de poudre dans le bassinet avec le dé spécial. Pour tirer, le mousquet étant placé sur la fourche, il ajustait sur le chien et serrait, au moyen d'une vis, la mèche qu'il portait toujours allumée au petit doigt de la main gauche. Une partie délicate de la manœuvre consistait à la « compasser », c'est-à-dire à lui donner la longueur voulue pour qu'elle atteignît le bassinet ; car le chien s'abattait sur le bassinet par un mécanisme en forme de roue, qui mettait la mèche enflammée en contact avec la poudre ; l'arme prenait feu ainsi et le coup partait. On comprend tout ce qu'il fallait de temps et d'attention pour une semblable opération, dont le résultat était de lancer une balle à 300 pas ou 225 mètres. Pendant la marche, le mousquetaire portait le mousquet sur l'épaule droite, et de la main gauche la fourche et la mèche allumée.

Les officiers de piquiers portaient la pique comme leurs hommes; ceux des mousquetaires, une pertuisane, sorte de hallebarde, et une épée. Comme insignes de grades, le colonel, le lieutenant-colonel, le vague-mestre-colonel ou major, les capitaines, lieutenants et porte-drapeau, avaient des plumets de couleurs variées, des chaînettes d'or et des écharpes rouges.

La tactique sur les champs de bataille procédait encore de la vieille ordonnance suisse, d'après laquelle l'infanterie des piquiers était disposée en carrés, comme la phalange macédonienne, pour mieux résister à la cavalerie. Les Allemands diminuèrent un peu au cours de la guerre la profondeur des carrés, qui offrait trop de prise à l'artillerie; mais ils restèrent fidèles à la disposition en échiquier. L'ordre de bataille consistait à distribuer l'infanterie en gros bataillons carrés, les piquiers placés sur plusieurs lignes de profondeur et flanqués, à chacun des quatre angles du carré, d'une « manche » de mousquetaires. Quand on marchait à l'ennemi, les deux manches de mousquetaires, qui étaient en tête à droite et à gauche des piquiers, faisaient feu puis se rabattaient derrière le carré pour recharger leurs armes; pendant ce temps, les deux manches de queue se portaient en tête et faisaient feu à leur tour. Quand on avait rejoint l'ennemi, les piques s'abaissaient et la mêlée s'engageait.

Que nous voilà certes, à l'heure actuelle, éloignés de ce mode de combat! Mais c'est ainsi que l'on se battait à l'époque héroïque de la Guerre de Trente ans, sans s'embarrasser d'une tactique astucieuse. La lutte n'en était que plus franche et loyale. Pourrait-on en dire autant de la guerre moderne?

Cerfs-volants contre avions

On sait qu'au cours de la guerre, des ballons captifs avaient été utilisés pour opposer aux avions ennemis un obstacle, constitué par le câble même retenant le ballon au sol. D'excellents résultats furent obtenus avec ce procédé, aussi bien dans le nord de la France que pour la défense de Paris, à tel point qu'il fut reconnu que la crainte de rencontrer de tels obstacles suffit maintes fois pour désunir certaines attaques aériennes.

On sait peut-être moins que les Allemands, de leur côté, tentèrent des essais analogues, mais avec des cerfs-volants.

Ces appareils semblaient présenter, a priori, l'avantage d'être moins coûteux que des ballons à hydrogène, et de pouvoir s'élever plus haut. Cependant, à en croire le *Militär. Wochenblatt* et la page militaire de l'*Action Française* d'où nous tirons ces lignes, ces engins ne donnèrent pas à leurs promoteurs la satisfaction qu'ils en attendaient.

Ils furent utilisés à Sivry, sur la Meuse, à Montmédy et en Lorraine. L'ascension d'un train de cerfs-volants ne présente aucune grosse difficulté, quand le vent et les circonstances atmosphériques sont favorables. Par contre, il est plus malaisé de maintenir longtemps en l'air un tel train: quand le vent augmente, il faut craindre la rupture, et quand il diminue, la chute.

La réunion de plusieurs trains voisins par des câbles horizontaux n'est pas pratique et s'avère très dangereuse. En cas d'orage, ou simplement à l'approche de nuages électrisés, l'incendie est fort à craindre, car il est impossible de ramener rapidement à terre tout le système. Par ailleurs, la vie du personnel de service se trouve, en cette circonstance, très menacée.

Le plus grand cerf-volant lancé par les Allemands a atteint une hauteur de 9740 mètres. Il était formé d'un train de huit cellules, avec 15,000 mètres de fil, qui se rompit d'ailleurs aux essais. La surface portante était de 63 mètres carrés.

Les Allemands déclarent que l'effet produit était surtout moral. Il semble cependant qu'une étude plus approfondie de la question, sur des données modernes, ne serait pas sans intérêt.

Rectifications

Un grand journal étranger donne les précisions suivantes sur notre infanterie:

« Le régiment d'infanterie suisse dispose de 243 fusils automatiques, 31 petits mortiers, lançant à 2500 mètres une

bombe de 800 à 900 grammes, 81 mitrailleuses légères, 36 mitrailleuses lourdes, 81 lance-grenades portant à 3000 mètres, et 12 canons de 20 millimètres anti-chars et anti-avions.

La brigade de chars compte normalement 86 chars, dont 20 petits, armés d'une mitrailleuse. Sur un front d'attaque de 3 kilomètres, elle dispose de 40 chars en première ligne, et de 30 en deuxième ligne à 1 kilomètre de distance. Les petits chars éclairent les flancs.

Contre ce dispositif, la défense aligne 12 pièces de 20 mm pour les batailleurs de premier échelon et 8 pour ceux de seconde ligne. Comme le char se déplace à 20 kilomètres, à l'heure, on en déduit qu'il est exposé au feu des pièces anti-chars pendant 3 minutes, à raison de 1 pièce pour 2 chars.

L'infanterie suisse est outillée pour aveugler les chars par des nuages artificiels. »

Cette information est évidemment tissée d'erreurs et, en pleine « Conférence du Désarmement », il nous semble utile de remettre les choses au point. Le régiment d'infanterie suisse dispose actuellement, en tout et pour tout de: 72 F. M. (mitrailleuses légères), 27 mitrailleuses lourdes (36 en montagne) et 2241 fusils.

Les 81 petits mortiers, les 81 lance-grenades et les 12 canons anti-chars et anti-avions sont pour l'instant purement imaginaires.

Quant à la brigade de chars, comme l'appelle pompeusement l'auteur de l'article cité plus haut, elle se compose de trois tanks de démonstration, ni plus, ni moins!

Il est vrai que le canon d'infanterie est à l'étude et que des essais ont été effectués, nous en avons du reste déjà parlé dans le « Soldat suisse », mais l'attribution prévue comporte une pièce par bataillon, soit trois pièces par régiment et non pas douze comme l'indique notre confrère si mal renseigné. E. N.

Mitteilungen des Z.-V.

Communications du C. C.

Punktzahlen für Diplome in den Wettkämpfen 1932

Der Zentralvorstand hat auf Grund von Art. 13 des Reglementes für Gewehr- und Pistolenschießen und von Art. 16 des Reglementes für Wurfwettkämpfen mit Handgranaten die Punktzahlen für die *Sektions- und Einzeldiplome* wie folgt festgesetzt:

	Dipl. I. Kl. bis	Dipl. II. Kl. bis	Einzeldipl. bis
Gewehrschießen	52 P.	50 P.	57 P.
Pistolenschießen	135.16 P.	128.44 P.	148 P.
Handgranatenwerfen	42.65 P.	38.65 P.	52 P.

Der Zentralvorstand.

Nombre des points nécessaires pour l'obtention des diplômes dans les concours 1932

Se basant sur l'art. 13 du règlement de tir au fusil et au pistolet, et sur l'art. 16 du règlement pour le concours de lancement de grenades à main, le comité central a fixé le nombre de points pour l'obtention des *diplômes de section et individuels* comme suit:

	diplôme I ^{re} cl. jusqu'à	diplôme II ^{me} cl. jusqu'à	dipl. indiv. jusqu'à
tir au fusil	52 p.	50 p.	57 p.
tir au pistolet	135.16 p.	128.44 p.	148 p.
grenades	42.65 p.	38.65 p.	52 p.

Verbandsarbeiten

Activités de l'Association

Gewehrschießen 1932

Concours de Tir au fusil 1932

Sektionswettkampf — Concours de sections

Rang	Sektionen Sections	Skala Echelle	Resultate Résultats
1	Bern	A	55,72
2	Amt Willisau	A	54,62
3	Thun	A	54,50
4	Biel — Bienne	A	54,47